

Doberman Pinscher Club du Grand Montréal CONCOURS HOMOLOGUÉS CCC DÉTECTION D'ODEURS



27 & 28 avril 2024



(Inscriptions limitées)

HORAIRE & JUGES

Samedi, le 27 avril 2024 Approx 8h à 18h # événement 2420225023	Dimanche, le 28 avril 2024 Approx 8h à 18h # événement 2420225024
Kelly Ladouceur	
Instinct	Master Contenant
Novice Contenant	Master Interieur
Novice Interieur	Master Exterieur
Novice Exterieur	Excellant Contenant
Open Contenant	Excellent Interieur
Open Interieur	Excellent Exterieur
Open Exterieur	Open Contenant
Excellant Contenant	Open Interieur
Excellent Interieur	Open Exterieur
Excellent Exterieur	Instinct
Master Contenant	Novice Contenant
Master Interieur	Novice Interieur
Master Exterieur	Novice Exterieur

LOCATION ET SPÉCIFICATIONS

- Cette compétition sera tenue chez GUIDES CANINS, à l'extérieur ou à l'intérieur selon la classe, 1200A montée Poirier, Saint Lazare, J7T 0L7.
- Directions: www.quidescanins.com/installations/directions/
- Liste des options d'hébergement et de restaurants:
 http://www.guidescanins.com/concours/competition-du-printemps/
- Vétérinaire: Centre DMV, 2300 54ième avenue, Lachine, Qc, 514-633-8888
- Aucune disposition n'a été prise en cas de pluie ou de soleil.
- C'est la responsabilité du club organisateur du concours de voir à ce que les juges, les membres du comité, les bénévoles ou les participants ne soient soumis à aucune indignité durant ce concours. Le président du concours fera immédiatement un rapport de toute infraction à ce règlement au CCC, et le bureau des directeurs de CCC prendra toute action nécessaire suite à une infraction.
- Cette compétition sera tenue selon les règlements du Club Canin Canadien (CCC).
- Des parfums officiels devront être utilisés dans tous les événements CCC et vous pouvez trouver une liste dodeurs et de règles approuvées:
 - https://www.ckc.ca/fr/Files/Formulaires-du-CCC/Expositions-et-concours/Livres-de-reglements/Reglements-des-concours-de-travail-de-flair

ÉLIGIBILITÉ

- Tous les chiens (pure race, race non reconnue ou croisée) doivent être enregistrés individuellement ou être éligibles pour l'enregistrement au CCC.
- Les chiens nés et qui résident à l'étranger qui entrent au Canada pour l'unique raison de participer à des compétitions du CCC n'ont pas besoin d'un numéro d'enregistrement CCC, mais requièrent un numéro d'enregistrement d'événement (ERN). Ce dernier doit être demandé dans les 30 jours suivant l'inscription à un événement CCC.
- Les frais des inscription avec un numéro de compétition temporaire coute 10,50\$ par composante
- Les Canadiens qui ne sont pas membres du CCC doivent payer un droit de participation annuel pour non-membre pour tout prix et titre. Le droit sera le même que le droit prélevé pour un numéro

d'inscription à l'événement. Pour protéger les qualificatifs et les titres obtenus, un non-membre doit choisir de soit devenir membre du CCC, soit de payer le droit de participation pour non-membre. Le non-respect de cette obligation dans un délai de 30 jours de la notification entraînera l'annulation de tous les qualificatifs et les titres obtenus Ces droits ne s'appliquent qu'aux chiens qui sont la propriété exclusive des non-membres du CCC. Ils ne sont pas exigés pour les membres.

INSCRIPTION, FRAIS & PAIEMENTS

- Il est entendu qu'en envoyant leur formulaire d'inscription, les compétiteurs sont familiers et acceptent les règlements qui régissent les concours du CCC.
- Les inscriptions sur Dogshow.ca ouvrent 1 mois avant la date de la compétition.
- Les inscriptions ferment à 11h59, 2 lundis avant l'événement ou lorsque la limite d'inscription est atteint
- Les inscriptions sont limitées. Nous nous réservons le droit de refuser une inscription. Les équipes de manieur/chiens peuvent s'inscrire dans un, deux ou tous les trois composantes. Un manieur peut entrer un maximum de 1 chien dans une composante donnée.
- Une liste d'attente sera établie: info@guidescanins.com
- Si la limite des inscriptions est atteinte avant la date de fermeture, une liste de réserve sera établie.
 Les chiens sur cette liste pourront participer à la place des absents. Les propriétaires qui ne participent pas seront remboursés.
- Le paiement doit être reçu avec ou suivre promptement le formulaire d'inscription. Tous les chèques doivent être faits au nom de Guides Canins Inc.
- Les inscriptions coûtent 39\$+tx (44.84)/classe (instinct inclus) avant la date de fermeture des inscriptions. Il sera possible de s'inscrire après la date de fermeture si la limite des inscriptions n'a pas été atteinte. Le coût des inscriptions tardives sera de 46\$+tx (52.89).
- Les inscriptions pour exhibition seulement (FEO) ne sont pas acceptées.
- Aucun remboursement, annulation ou changement ne sera fait après la date de fermeture des inscriptions ou dans l'éventualité que le chien ou le manieur ne se présente pas, est éliminé ou expulsé par le comité responsable du concours, un juge ou un vétérinaire ou en cas de température inclémente.
- Les participants qui annulent avant la date de fermeture obtiendront un remboursement.
- Le propriétaire d'une chienne en chaleur ou dont le chien ou lui-même est blessé obtiendra un remboursement, à condition qu'il présente un billet du médecin ou du vétérinaire et qu'il en avise la secrétaire au moins 24 heures avant le début de la première journée où il est inscrit.
- Tous les remboursements sont assujettis à des frais administratifs de 10%.
- Des frais de 20\$ s'appliqueront pour les chèques retournés et les cartes de crédit refusées.
- TPS #835616426 RT0001, TVQ#1214564188

DÉROULEMENT

- Un courriel d'instructions générales et les ordres de passage seront envoyés le mercredi avant l'évènement.
- Une copie de votre feuille de pointage sera envoyer via courriel à la fin du concours.
- Des rubans de qualification et de titre seront présentés après les classes.
- Les résultats seront affichés sur place et sur DogShow.ca, dès que possible.

POUR VOTRE INFORMATION

- Exécutif du Doberman Pinscher Club du Grand-Montréal: Président: Diane Rockburn, Vice-président:
 Julie Sansregret, Secrétaire Myriam Ruel, Trésorière: Katherine Stead
- Présidente du comité du concours: Julie Sansregret
- Secrétaire du concours: Julie Sansregret: 1200A montée Poirier, St-Lazare, J7T 0L7, 450-424-1469, info@guidescanins.com
- Juge: Kelly Ladouceur, 512 Radley Way Se Calgary Alberta, T2A 5X7 780-715-8010
- Directeur exécutif du CCC: Jeff Cornett, ED@ckc.ca, 5397 Eglinton Avenue W., Suite 101, Etobicoke, ON. M9C 5K6.
- Directeur du Québec: Denis Gros-Louis, zone3director@ckc.ca
- Représentant du travail du flair: Sandra Hébert 17770, Pl. Normandie, Mirabel, QC J7J 1J5

*** L'ENTRAINEMENT, LA PRATIQUE ET/OU L'UTILISATION NON OFFICIELLE D'ODEUR NE SONT PAS AUTORISÉS SUR LE TERRAIN OÙ SUR LES LIEUX DU CONCOURS INCLUANT LE STATIONNEMENT, etc.****